

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 22663 Numéro SIREN : 508 804 507 Nom ou dénomination : ISAI Gestion
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 100402



20181004022017

DATE DEPOT : 09/10/2018

N° DE DEPOT : 100402

N° GESTION : 2008B22663

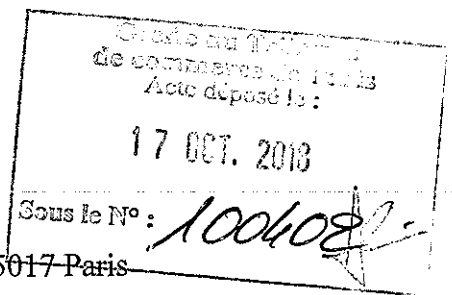
N° SIREN : 508804507

DENOMINATION : ISAI Gestion

ADRESSE : 8 avenue Kléber 75116 Paris

MILLESIME : 2017

ISAI GESTION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 290.700 euros
Siège social : 10Bis, Avenue de la Grande Armée - 75017 Paris
508 804 507 RCS Paris



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2018

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE**

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 274 491,44 euros augmenté du report à nouveau antérieur de 555 777,59 euros, soit 830 269,03 euros de la manière suivante :

- Au compte report à nouveau : 830 269,03 euros

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes	Dont éligibles à l'abattement de 40%
31/12/2016	151 810,00 €	151 810,00 €
31/12/2015	151 810,00 €	151 810,00 €
31/12/2014	248 710,00 €	248 710,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme
Le Président
Jean-David Chamboredon

Certifié conforme
JDC

Patrick FLEYTOUX
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros
8 avenue Kléber - 75116 PARIS
508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

ISAI GESTION

Société par actions simplifiée au capital de 290 700 euros

8 avenue Kléber - 75116 PARIS

508 804 507 RCS PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société ISAI GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos soins, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ISAI GESTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

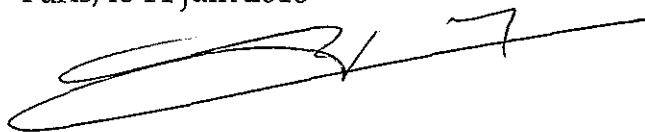
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 juin 2018



Patrick FLEYTOUX

Commissaire aux comptes



ISAI GESTION

10 bis avenue de la Grande Armée
75017 Paris

COMPTES ANNUELS

DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

KB'XPERS

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre des Expert Comptables de Paris
28 boulevard de la Bastille - 75012 Paris

Téléphone : 06-10-51-66-78 / 06-74-41-49-52

SA5 au capital de 60 000 euros - RCS PARIS 534 391 735 - TVA intracommunautaire FR54534391735 - NAF 6920Z

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	980		980	980
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	24 052	19 568	4 484	4 231
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	824	824		
	Autres immobilisations corporelles	76 914	58 856	18 058	23 346
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	252 148		252 148	107 998
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	30 415		30 415	30 224
	Total II	385 333	79 248	306 085	166 779
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	573 445		573 445	27 200
	Autres créances	13 237		13 237	3 119
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	818 324		818 324	1 258 535
	Charges constatées d'avance (3)	21 483		21 483	10 636
	Total III	1 426 489		1 426 489	1 299 490
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 811 823	79 248	1 732 574	1 466 269

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

30 415

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 290 700)	290 700	290 700
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 700	3 700
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	29 070	29 070
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	50 000	50 000
	Autres réserves	10 100	10 100
	Report à nouveau	555 778	423 060
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	274 491	284 528
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	1 213 839	1 091 158
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		2 579
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	119 820	131 402
	Dettes fiscales et sociales	317 415	241 130
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	81 500	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	518 735	375 111
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 732 574	1 466 269

(1) Dont à moins d'un an

518 735

375 111

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	31/12/2016 12
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 839 365		2 839 365	2 865 270
Chiffre d'affaires NET	2 839 365		2 839 365	2 865 270
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			37	19
Total des Produits d'exploitation (I)			2 839 402	2 865 289
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			811 291	862 719
Impôts, taxes et versements assimilés			266 850	271 302
Salaires et traitements			987 998	932 146
Charges sociales			396 557	379 842
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			16 468	19 566
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			13	22
Total des Charges d'exploitation (II)			2 479 177	2 465 596
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			360 225	399 693
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N - 31/12/2017 12	Exercice N-1- 31/12/2016 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	20 015	13 206
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 000	
Différences positives de change	4	288
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	30 019	13 494
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	162	702
Différences négatives de change	1 192	1 080
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 354	1 782
2. Résultat financier (V-VI)	28 665	11 712
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	388 891	411 405
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 050	5 519
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 278	52 522
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII	22 328	58 041
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	893	834
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 346	52 522
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VIII	19 240	53 356
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 089	4 685
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	117 488	131 562
Total des produits (I+III+V+VII)	2 891 750	2 936 824
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 617 258	2 652 296
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	274 491	284 528

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 732 574.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 839 364.93 Euros et dégageant un bénéfice de 274 491.44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait caractéristique durant l'exercice.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/I)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	20 052		4 980
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824		
Installations générales agencements aménagements divers	45 818		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 241		7 449
TOTAL	77 883		7 449
Autres titres immobilisés	117 998		151 500
Prêts, autres immobilisations financières	30 224		191
TOTAL	148 222		151 691
TOTAL GENERAL	246 157		164 120

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 032	25 032
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			824	824
Installations générales agencements aménagements divers			45 818	45 818
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 594	31 096	31 096
TOTAL		7 594	77 738	77 738
Autres titres immobilisés		17 350	252 148	252 148
Prêts, autres immobilisations financières			30 415	30 415
TOTAL		17 350	282 563	282 563
TOTAL GENERAL		24 944	385 333	385 333

Les variations constatées sur le poste "Autres titres immobilisés" correspondent principalement à des achats, des appels de fonds et des cessions de parts de FPCI gérés par la société.

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	14 841	4 727		19 568
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	824			824
Installations générales agencements aménagements divers	28 302	6 612		34 914
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 411	5 129	6 598	23 942
TOTAL	54 537	11 741	6 598	59 680
TOTAL GENERAL	69 378	16 468	6 598	79 248

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 727				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 612				
Matériel de bureau informatique mobilier	5 129				
TOTAL	11 741				
TOTAL GENERAL	16 468				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	10 000			10 000	
TOTAL	10 000			10 000	
TOTAL GENERAL	10 000			10 000	
Dont dotations et reprises financières				10 000	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 415	30 415	
Autres créances clients	573 445	573 445	
Impôts sur les bénéfices	13 196	13 196	
Taxe sur la valeur ajoutée	41	41	
Charges constatées d'avance	21 483	21 483	
TOTAL	638 581	638 581	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	119 820	119 820		
Personnel et comptes rattachés	100 450	100 450		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 551	193 551		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 148	12 148		
Autres impôts taxes et assimilés	11 266	11 266		
Autres dettes	81 500	81 500		
TOTAL	518 735	518 735		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	0.9000	323 000			323 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Site internet	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 à 5 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Le poste "Autres titres immobilisés" comprend principalement des parts de FPCI.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	5 700
Disponibilités	1 533
Total	7 233

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 596
Dettes fiscales et sociales	76 297
Total	128 894

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	21 483
Total	21 483

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Les rémunérations allouées aux dirigeants ne sont pas indiquées car compte tenu de la taille de la société, cette mention reviendrait à donner une informations nominative.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	1
Total	8

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 7 284,50 euros. Ces honoraires sont liés au contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		206 700
Compte nanti	20 000	
Quote part non appelée sur parts de FPCI	186 700	
Total (1)		206 700

Engagements reçus

Aucun

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Au 31/12/2017, le montant de l'engagement lié aux indemnités de départ à la retraite est estimé à 45 k€ charges comprises. Les principaux paramètres retenus pour le calcul sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 0,785 % (Taux OAT 10 ans au 29/12/2017)
- Probabilité de départ : 0 % (sauf cas identifié)
- Taux de progression moyen des salaires : 3 %
- Taux de charges sociales : 45 %

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Apurement de dettes prescrites	4 050	
- Cessions parts de FPCI	7 350	
- Cession de titres	10 000	
- Divers	928	
Total	22 328	
Charges exceptionnelles		
- Cessions parts de FPCI	7 350	
- Cession de titres	10 000	
- Amendes	476	
- Divers	1 414	
Total	19 240	